

Règlement du concours

Concours Photo à la Bambouseraie d'Anduze Dimanche 26 avril 2020

- Association organisatrice : L'association des amis de la Bambouseraie, en partenariat avec la bambouseraie d'Anduze (Gard).
- Objectifs du concours : Faire connaître notre association et faire que les participants découvrent la bambouseraie et les inviter à proposer des regards inédits sur la Bambouseraie.
- Date du concours : le 26 avril 2020.
- Organisation de la journée : décrite dans le document "**horaires concours**".
- Modalités d'inscription
 - Inscription via un document "**bulletin d'inscription**" disponible sur Internet avec retour par courrier (avec chèque de participation).
 - les adhérents de l'association organisatrice peuvent concourir.
 - Pour les mineurs, autorisation des parents.
 - Le règlement du concours sera à la disposition des participants.
 - Coût de la participation indiqué dans le document "**bulletin d'inscription**".
- Nombre de participants maximum : non fixé mais l'organisateur pourra, via une information sur le site de l'association, clore les inscriptions (si trop d'inscrits).
- Equipements
 - appareil photo numérique, avec carte amovible (téléphone portable exclu).
 - Date et heure de l'appareil vérifiée.
 - Carte mémoire vierge (vérifiée).
 - Câble USB de l'appareil pour le relier à un ordinateur.
- Type de photo
 - JPEG
 - Sans aucune retouche effectuée après prise de vue.
 - Deux photos sélectionnées par le participant remises au jury.

- Droit à l'image. Afin d'éviter tout problème de droit à l'image, aucun individu figurant sur les photographies déposées ne doit être reconnaissable.
- Thème du concours : Détails.
- **Le jury**
 - 3 membres : Pour la présentation, document "**Présentation jury**"
Carole Reboul, Présidente
Hervé Valez
Aline Champenois
 - En cas d'égalité des voix, celle du président du jury sera prépondérante.
 - impartialité, les photos seront présentées au jury sans que l'auteur ne puisse être identifié.
- Nombre de photos primées : trois.
- Critère de notation des photos : 3 critères sont retenus, 5 points par critère puis la somme est faite, la note est saisie (papier et informatique).
 - Qualité (sous ou surexposition, absence de flou, excepté effets recherchés ("bokeh" et "lens flare")).
 - Composition
 - Originalité
- Les décisions du jury sont sans appel ni recours possible.
- Aucune utilisation commerciale des photos ne sera faite.
- Chaque participant photographe autorise que les organisateurs utilisent uniquement leurs photos dans le cadre de la promotion du concours et de la publication des résultats.
- Les participants s'engagent à respecter :
 - Les règles du concours, le règlement intérieur de la bambouseraie et les consignes de sécurité du lieu.
 - En cas de non-respect ou de tentative de fraude, la Présidente de l'association pourra procéder à l'exclusion du concours de l'intéressé.
- Les prix pour les trois meilleurs photographies.
 - 1er : d'une valeur de 80 euros
 - 2ème : d'une valeur de 50 euros
 - 3ème : d'une valeur de 30 euros

RAPPEL : merci à tous de bien noter que **le parc est NON FUMEUR**
